

REUNION CONSEIL PEDAGOGIQUE et DIRECTOIRE

DU MERCREDI 21 MARS 2018

Collège Camille REYMOND CHATEAU-ARNOUX

CONSEIL PEDAGOGIQUE

Présents : Liste d'émargement, ci-jointe.

Excusés : F. Leonardi (Lycée agricole de Carmejane), F. Dugand, directrice de l'établissement du SACRE-CŒUR, C. Catinaud, directeur de l'E.R.E.A.

Objet : Présentation des 4 axes pour le Projet de Réseau.

Début de la réunion du Diagnostic 10h00 (après la réunion des deux réseaux de 08h00 à 10h00).

M. LECOMTE invite les participants à se présenter, rappelle l'objet du jour et donne la parole à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, M. LAVIS. Celui-ci remercie les coordonnateurs du réseau pour leur implication.

Monsieur l'inspecteur d'académie nous fait connaître la satisfaction qu'il éprouve à participer aux conseils pédagogiques des deux réseaux du département . Il précise qu'il tenait à être présent pour faire part de la grande qualité de travail réalisé. La réflexion engagée va dans le sens souhaité par monsieur le Recteur. Ainsi, le travail élaboré en bassin a été prolongé tout en faisant une rupture pour aller vers une logique de réseau avec de vrais enjeux pédagogiques de fond, Il remercie les inspecteurs pédagogiques d'être présents pour l'expertise. Il s'agit bien d'aboutir à une évolution des pratiques pédagogiques. Le diagnostic correspond aux attendus.

Quelques points de vigilance sont soulignés par Monsieur l'inspecteur

- Il faut faire toute sa place au premier degré qui représente la moitié des élèves du département amis qui est moins représenté en nombre dans les instances.
- Le climat scolaire est un des axes des deux réseaux, Les services techniques de l'inspection académique, de M. Cavallo - pourront vous appuyer dans la collecte des indicateurs et des données sociales, Le travail peut se faire en cohérence avec le réseau Giono et le groupe de travail des cpe.

Les perspectives d'évolution :

- Il est souhaitable de travailler les liaisons avec les collectivités territoriales (communautés d'agglomérations, département, région), en particulier pour la problématique des transports.
- Maintenant que les Axes du Réseau sont formalisés clairement, Il convient d'engager les actions ou de les poursuivre entre les établissements du réseau. Monsieur L'inspecteur salue la présence des enseignants et des cpe qui montre leur engagement dans les projets et qui ne peut que favoriser la mise en place des actions dans les établissements.

Pour la Journée Académique de la Pédagogie (24 mars 2018): 17 projets pour les deux réseaux du département (105 au total dans l'académie) 10 viennent du réseau GIONO et 7 du réseau BLEONE DURANCE, v

M. LECOMTE reprend les différents axes en s'appuyant sur le projet de réseau élaboré en conseil pédagogique ,puis en directoire, le 14 février dernier.

1) AXE 1 : LE CLIMAT SCOLAIRE

Définition des groupes de travail, une feuille par groupe circule et les personnes s'inscrivent.

Mme JEAN-DIT-GAUTIER , coordonnatrice du réseau, nous fait part d'une réunion en présence de chercheurs canadiens. Des sondages sont utilisés auprès des parents et des élèves en vue d'évaluer le climat scolaire. Elle propose au groupe de s'emparer de cette pratique. Il convient d'ajouter que le rectorat ne peut fournir que peu d'indicateurs sur le sujet ; ils sont à trouver au sein des établissements.

Monsieur l'inspecteur d'académie mentionne qu'un groupe de travail a été formé en vue de travailler sur les mesures de responsabilisation en lien avec le harcèlement.

M. S. Viudes, C.P.E., parle du travail en réseau des C.P.E. qui est amené à aborder les thématiques des deux premiers axes du projet de réseau : le climat scolaire et le parcours de l'élève.

M. LAVIS précise qu'il faut prendre en compte les collèges où il n'existe pas de poste de C.P.E. Dans ce cas, des C.P.E. pourraient intervenir pour former les assistants d'éducation . Mme Ariane MEYER, I.A. adjointe chargée du premier degré propose, à son tour, des outils utilisés dans le cadre du groupe de travail sur le climat scolaire pour les écoles.

Monsieur l'inspecteur d'académie rappelle que cet axe de travail est prioritaire. Il ne s'agit pas d'opérer une comparaison entre établissements mais d'instiller une démarche de coopération.

Le groupe de travail constitué peut composer une liste des bonnes pratiques: exclusion, inclusion, évaluation positive...

M. O. Maurin (professeur au collège de Seyne) souhaite que l'on inclut dans le projet de réseau les effets positifs des pratiques pédagogiques fondées sur la coopération et le travail de groupe.

M. Lavis insiste sur l'importance de la coéducation afin de renforcer la place des parents dans l'école qui est essentielle. Par exemple, les convocations par le maire des parents en cas de dysfonctionnement à l'école permettent d'avancer dans la gestion des conflits.

Mme Cirier, I.E.N., fait part de la nécessaire approche systémique de la notion de climat scolaire.; il faut investir tous les champs dont les pratiques pédagogiques. M. LAVIS affirme qu'il faut se poser la

question des effets du travail de groupe. Il cite l'exemple de la capsule vidéo à l'école aux Mées, 32 élèves travaillent en ateliers en lien avec la mairie.

Monsieur l'inspecteur invite à travailler avec les collectivités territoriales dans le cadre des CLSPDR et avec les mairies pour faire des rappels à la loi,

2)AXE II : LE PARCOURS DE L'ELEVE :

A la lecture du document, quelques réflexions sont partagées en vue de compléter le projet de réseau.

La question des limites géographiques du réseau est abordée par la proviseure du lycée de Sisteron. Il paraît cohérent de songer à intégrer le collège de Laragne, Monsieur l'inspecteur d'académie énonce que la carte des réseaux ne saurait être figée.

Concernant la liaison collèges/lycées :

- Le principal du collège de Saint-André estime importante la venue des représentants des lycées du secteur en décembre-janvier.

- Les « élèves ambassadeurs » sont à même de présenter leur lycée aux élèves de leur ancien collège. Il convient, peut-être, de fixer une période pour ces échanges.

- La place des internats est rappelée en lien avec les orientations nationales.

- La proviseure du L.P. Beau de Rochas évoque le parrainage par l'U.D.E. 04 d'élèves décrocheurs.

- M. S Torrent, I.E.N./E.T., rappelle que La liaison lycées/enseignement supérieur doit être renforcée en partant des conventions entre bacs professionnels et S.T.S.

- La place des élèves en situation de handicap doit être intégrée à notre réflexion. (réunion le même jour à 16h00 à l'inspection avec la Cci et EDE pour réfléchir à l'accueil en stage et dans l'emploi de ces jeunes)

Monsieur l'inspecteur d'académie précise que, dans le cadre de la réforme du lycée, une mutualisation de l'offre de formation entre lycées doit être envisagée.

AXE III : OUVERTURE CULTURELLE ET AU MONDE :

- La problématique des transports est déterminante pour la mise en place d'une politique cohérente sur l'ensemble du territoire du réseau.

- M. Lavis rappelle l'importance de dégager un projet scientifique sur les deux réseaux en s'appuyant sur M. Djekou, enseignant référent dans ce domaine. Des moyens existent (H.S.E., soutien d'E.D.F.).

M. Djekou parle de la Fête de la Science qui peut être le bon vecteur en vue d'assurer la promotion des projets scientifiques.

AXE IV : FORMATION ET ÉCHANGES DE PRATIQUES

Chaque groupe de travail se saisira de cet axes et fera des propositions

Martine Rouisson qui suit le réseau pour la DA.F.I.P. indique que des moyens existent encore pour des formations locales. Les I.P.R. référents et les coordonnateurs de réseau doivent valider ces demandes dans le cadre du réseau. Dans les établissements les demandes doivent être articulées sur le projet de réseau.

Monsieur l'inspecteur propose que des formations soient mises en place sur les thématiques suivantes : devoirs faits et plan étudiants.

La diffusion du projet de réseau doit s'opérer par le biais des conseils pédagogiques d'établissement afin qu'il y ait cohérence entre projets de réseau et d'établissement et retombées effectives du travail du réseau dans la classe.

Monsieur l'inspecteur d'académie demande à ce qu'un conseil pédagogique de réseau se réunisse en fin d'année scolaire afin de procéder au bilan du travail effectué. Et commence à prévoir l'année scolaire prochaine.

Monsieur l'inspecteur lève la séance à 12h00 en remerciant pour le travail fait et pour la présence active des enseignants.

DIRECTOIRE

Présents : Voir liste d'émargement, ci-jointe.

Début réunion : 14h15.

Objet :

- **Dates de réunion des groupes de travail.**
- **Cahier des charges pour chaque groupe de travail.**
- **Conseils pédagogiques à venir.**

- Groupe Ouverture Culturelle :

Le mardi 10 avril 2018 de 14h00 à 16h00 au lycée BEAU DE ROCHAS DIGNE-LES-BAINS

- Groupe Climat Scolaire :

Le mardi 17 avril 2018 de 14h00 à 16h00 au lycée BEAU DE ROCHAS DIGNE-LES-BAINS

- Groupe Parcours de l'élève :

Le jeudi 19 avril 2018 de 14h00 à 16h00 au lycée BORRELY DIGNE-LES-BAINS

Le Conseil Pédagogique du réseau pour faire le point sur l'avancée du travail dans les groupes : le vendredi 01 juin 2018 de 10 à 12h00 au lycée P-G DE GENNES DIGNE-LES-BAINS et le Directoire : de 14h00 à 15h00

Chaque groupe doit avoir un rapporteur (secrétaire de séance) avec une trame qui peut se diffuser à tous (CF/ trame utilisée pour les compte-rendus des forums).

- État des lieux
- Actions futures à la rentrée 2018
- Indicateurs
- Besoins en formations

Mme S. Laure, I.E.N., propose d'enrichir notre réflexion. En effet, une formation en vue de développer les compétences psycho sociales auprès des élèves est déjà mise en place : à Forcalquier le matin du mercredi 18.04.2018 et l'après-midi à CHATEAU-ARNOUX. Il reste des places pour des personnes du réseau. Par ailleurs, Mme S. Laure peut nous procurer le descriptif de la formation afin de contribuer au travail sur le climat scolaire.